

POLITIQUE

AU TOUR DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS

Après celle des membres des bureaux des conseils municipaux et départementaux, l'élection au sein des conseils d'arrondissements a lieu ce dimanche. Au lendemain d'une série d'exclusions, on suivra avec attention l'attitude d'élus PDG qui ont fait basculer des majorités le week-end écoulé.

Page 2

JUSTICE

MASSAVALA : C'EST CINQ ANS !

Le tribunal de première instance de Libreville a condamné hier l'ancien ministre et opposant, Frédéric Massavala Maboumba, à 5 ans de prison dont 3 avec sursis. Ayant déjà passé un an et quatre mois en détention, il devrait recouvrer la liberté avant la fin de l'année.

Page 9

JUSTICE

20 ANS DE PRISON POUR VIOL SUR MINEURE



Reconnu coupable du viol en 2015 d'une fillette de 9 ans, Jean-Manon Ngoma, pêcheur artisanal dans le Fernan-Vaz, vient d'être condamné à 20 ans de réclusion, dont huit avec sursis, par la Cour d'appel judiciaire de Port-Gentil, siégeant en audience criminelle.

Page 10

n° 12941 - Samedi 9 et Dimanche 10 Février 2019

43e année - 24 Pages - 400 Fcfa



SONAPRESSE, BP 3849 Libreville-GABON. Rédaction : Tél. 01 73 58 60 - Fax : 01 73 58 63 . Exploitation Publicité: Tél. 01 73 58 61 - Fax 01 73 58 62

Pour moi quoi...

Comme c'est triste de voir se détruire à Libreville comme dans les plus importantes localités de l'arrière-pays, l'important patrimoine immobilier que les colons nous ont légués ?

C'est vrai que par rapport aux autres anciennes colonies françaises d'Afrique, l'ancienne métropole n'a pas laissé grand-chose. Comme à Dakar, Saint-Louis, Grand-Bassam, Porto-Novo, Brazzaville, Tananarive et même Alger - ne dites surtout pas que ce dernier était un département d'Outre-mer, donc la France -, Libreville n'a eu ni William Ponty, Institut Pasteur, université, bref, des grandes réalisations. Mais, on avait le peu qui marquait la présence française au Gabon pendant un siècle et demi. Saint-Pierre, les préfectures, les centres de santé, les logements d'astreinte des fonctionnaires.

Je ne comprends pas, moi Makaya, cette propension chez nous à gommer notre passé. Ils ont tellement été effacés que les générations actuelles se demandent si le Gabon fut une colonie française. Tout simplement parce que méthodiquement on a tout détruit. Si on n'a pas filé ces patrimoines immobiliers à des membres de la nomenclature politique. Même les héritiers des familles dites évoluées ont condamné à la casse leurs maisons au parfum colonial qui faisaient la beauté et la fierté de nos villes.

Alors, pendant qu'il est encore temps, nos parlementaires ne peuvent-ils pas adopter une loi protégeant ces bâtisses ou les déclarer patrimoine immobilier national ? En tout cas, il faut bien protéger la mémoire du pays. Car, le passé est indispensable pour construire l'avenir quoi...

... Makaya

SOCIÉTÉ

SOGATRA : AU RALENTI



Totalement à l'arrêt depuis trois mois, la Société gabonaise de transport (Sogatra) va redémarrer un peu. Le personnel en grève a en effet décidé hier, à l'issue d'une assemblée générale, l'instauration d'un service minimum afin de ne pas pénaliser davantage les usagers.

Page 6

SPORTS

UN PARTENAIRE POUR LE NATIONAL-FOOT



On ignore toujours la date de son coup d'envoi. Mais, au terme d'une convention signée hier, le National-Foot a désormais un sponsor dont il va porter le nom : "Gabon Oil National-Foot". Ce partenariat s'étend à l'Office gabonais de sports scolaires et universitaires (OGSSU).

Page 12

SOCIÉTÉ

CNOGEMCNI : ils réclament trois mois de salaire

Page 6

FAIT DIVERS

Il fabriquait ses propres munitions

Page 9

SPORTS

Classement Fifa : statu quo pour le Gabon

Page 13

Un mois après leur putsch manqué LES INSURGÉS EN PRISON !



Au bout d'un mois de garde à vue, conformément à l'article 17 alinéa 3 du Code de justice militaire (CJM), les auteurs de la tentative de coup d'Etat du 7 janvier ont été placés sous mandat de dépôt, a annoncé hier, au cours d'un point-press, le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, Olivier N'zahou. Une information judiciaire a été ouverte à leur encontre "pour les chefs d'accusation d'association de malfaiteurs, vol qualifié, atteinte à la sûreté de l'État, séquestration et dégradation des biens publics".

Page 2

DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE
GROUPES ÉLECTROGÈNES
DE 2.5 À 2000 KVA

DIESEL GABON
www.diesलगabon.com

Disponibles dans nos magasins
Libreville : ZI Oloumi - BP205 01 74 31 43 / 01 78 09 59
Port-Gentil : Nouveau Port - BP2208 01 56 00 67 / 01 56 16 86